



# Inventaire des amphibiens et des reptiles du Site Natura 2000 « Basse Vallée de la Lauter »



Grenouille Verte sur le site Lauter  
Photo P. Holveck, Juin 2006

**Gilles GODINAT**  
- Novembre 2007 -



Direction Territoriale Alsace



## Inventaire des amphibiens et des reptiles du Site Natura 2000 « Basse Vallée de la Lauter »

### Préambule :

#### Périodes de relevés de terrain favorables pour l'inventaires des amphibiens

L'échantillonnage des espèces d'amphibiens pendant leur période de reproduction correspond à la phase de plus grande activité de ces animaux. C'est donc au printemps, après la période de léthargie imposée par l'hiver, que l'on peut voir le plus facilement ces animaux.

C'est pendant les nuits pluvieuses, quand la température dépasse une dizaine de degrés, qu'il faut rechercher ces espèces dépendantes pour la plupart des conditions météorologiques.

Plusieurs visites annuelles sont nécessaires pour cerner une population d'amphibiens car le cycle biologique de ces animaux est différent d'une espèce à l'autre.

Les sorties de nuit en période favorable permettent d'observer et de capturer les tritons et autres espèces d'amphibiens, à l'aide d'une épuisette et d'une lampe frontale, ceci pour une identification certaine.

### 1. Données de terrain Printemps et été 2006

#### 1.1 Hautes Terrasses de la Lauter

Espèce \ Date - Période	21 mars jour+nuite	28 mars jour+nuite	18 avril jour+nuite	25 avril jour+nuite	6 juillet jour	18 juillet jour
<b>Amphibiens</b>						
Triton alpestre			100A	10A		
Triton palmé			100A			
Triton ponctué			10A			
Crapaud commun					1A	
Grenouille des champs						
Grenouille agile	10P -3A	1A		2A-1P		
Grenouille rousse	50A		1A	2A		100J
Grenouille verte de Lesson						
Grenouille verte comestible						Nb A
<b>Reptiles</b>						
Orvet fragile					1A	
Lézard des souches					1A	
Lézard des murailles						5A
Lézard vivipare				1A		
Couleuvre à collier						
Autres observations	Pic noir Bec croisé	Lièvre, lapin Bécasse Hulotte				

A : adultes ; J : juvéniles ; P : pontes

## 1.2 Basse vallée de la Lauter

Espèce \ Date - Période	21 mars jour+nuit	28 mars jour+nuit	18 avril jour+nuit	25 avril jour+nuit	6 juillet jour	18 juillet jour
<b>Amphibiens</b>						
Triton alpestre						
Triton palmé						
Triton ponctué						
Crapaud commun		25A-	C			
Grenouille des champs						
Grenouille agile	7 P	27A-27P	7A-10P			
Grenouille rousse		1A	5J			
Grenouille verte de Lesson						10A
Grenouille verte comestible			4A			NbA
<b>Reptiles</b>						
Orvet fragile						
Lézard des souches						
Lézard des murailles						
Lézard vivipare		1				
Couleuvre à collier			1			
Autres observations	Bécasses, Pic épeichette					

A : adultes ; J : juvéniles ; P : pontes ; C : chant

## 1.3 Biennenwald

Espèce \ Date - Période	21 mars jour+nuit	28 mars jour+nuit	18 avril jour+nuit	25 avril jour+nuit	6 juillet jour	18 juillet jour
<b>Amphibiens</b>						
Triton alpestre				1A		
Triton palmé			5A			
Triton ponctué						
Crapaud commun						
Grenouille des champs						
Grenouille agile		10P		3P		
Grenouille rousse						
Grenouille verte de Lesson						
Grenouille verte comestible					50A	NbA
<b>Reptiles</b>						
Orvet fragile						
Lézard des souches				1J		
Lézard des murailles						
Lézard vivipare						
Couleuvre à collier						
Autres observations				Entomostracés sphaerium		

A : adultes ; J : juvéniles ; P : pontes

## 1.4 Etangs de l'espérance

Espèce \ Date - Période	21 mars jour+nuît	28 mars jour+nuît	18 avril jour+nuît	25 avril jour+nuît	6 juillet jour	18 juillet jour
<b>Amphibiens</b>						
Triton alpestre				40A	L	
Triton palmé				12A	L	
Triton ponctué				50A	L	
Crapaud commun		500A				
Grenouille des champs			1J ??			
Grenouille agile		200A				
Grenouille rousse			10A			
Grenouille verte de Lesson					20A	10A
Grenouille verte comestible					150A	NbA
<b>Reptiles</b>						
Orvet fragile						
Lézard des souches						
Lézard des murailles						
Lézard vivipare						
Couleuvre à collier				1A		
<b>Autres observations</b>	bernaches		Vespertillon De Daubenton			

**A : adultes ; J : juvéniles ; P : pontes ; L : larve**



Couleuvre à collier bien présente sur le site de la Lauter  
(photo P. Holveck Juin 2006 site de la Lauter)

## 1.5 Tableau récapitulatif des espèces présentes

Espèce	Haute terrasse	Basse vallée De la Lauter	Biennenwald	Etang de l'Espérance	Fréquence De l'espèce
<b>Amphibiens</b>					
Triton alpestre	3		3	3	3
Triton palmé	3		3	3	3
Triton ponctué	2		-	2	2
Crapaud commun	4	4	-	4	3
Grenouille des champs			-	?	?
Grenouille agile	3	3	3	3	4
Grenouille rousse	3	3	-	3	3
Grenouille verte de Lesson		2	-	2	2
Grenouille verte comestible	4	4	4	4	4
<b>Nombre d'amphibiens</b>	7	5	4	8	8
<b>Reptiles</b>					
Orvet fragile	3	-	-	-	3
Lézard des souches	3	-	3	-	2
Lézard des murailles	2	-	-	-	2
Lézard vivipare	2	2	-	-	2
Couleuvre à collier	-	1	-	1	2
<b>Nombre de reptiles</b>	4	1	1	1	5
<b>Nombre total d'espèces</b>	11	6	5	10	

VALEURS
0 : observation unique
1 : espèce très rare
2 : espèce rare mais régulière
3 : espèce fréquente
4 : espèce commune

### Conclusion :

Nous avons donc 8 espèces d'amphibiens et 5 de reptiles qui vivent et se reproduisent sur le site.

La Grenouille des champs reste toujours à confirmer et il serait intéressant de le faire car c'est une espèce patrimoniale particulièrement importante.

## 2. Données issues de la bibliographie

ESPECE	Zone	Pamina 1992	Zone	Antéa 1995	Zone	Bufo 2002	Zone	Ecolor 2005
<b>Amphibiens</b>								
Salamandre tachetée	D	1	-		-			
Triton alpestre	A	2	C-D	3	-		A-D	3
Triton crêté	Z	1	C-D	-	-			
Triton palmé	A-D	3	D	3	C-D-E	3	A-D	3
Triton ponctué	A	3-4	C-D	3-4	-			
Pélobate brun	Z	1	-		ZR	1		
Crapaud commun	A	2	C-D	2	ZR	3	A-B	4
Crapaud calamite	ZR	1	-	-	ZR	2		
Crapaud vert	-	-	-	-	ZC	Cité avant 1990	-	-
Rainette verte	ZR	2	-		ZR	2		
Grenouille des champs	A	1		1	Z	1	AD	1
Grenouille agile	A-D	2	C-D	2	A-R	2	AD	2
Grenouille rousse	A-D	3-4	C-D	3	A-B-R	3	A-B	3
Grenouille verte de Lesson	-	-	-	-	-	-	A-B	2
Grenouille verte comestible	A-D	3	C-D	3	-	-	A-B	4
<b>Total : 15 espèces citées</b>								
<b>Reptiles</b>								
				Simon 1985				
Orvet fragile	A-D	3	C-D	3	ZW	3	A-B-Z	4
Lézard des souches	A-D	3	C-D	3	ZW-R	2	B	3
Lézard des murailles	ZB	2	-	-	-	-	B	3
Lézard vivipare	A	2	C-D	2	-	-	A	2
Coronelle lisse	D	0	-	-	ZW	1	-	-
Couleuvre à collier	A	2	C-D	1	ZW-R	1	A	2
Total 6								

ZONES	VALEURS
<b>A</b> : basse vallée de la Lauter	<b>0</b> : observation unique
<b>B</b> : forêt de Wissembourg	<b>1</b> : espèce très rare
<b>C</b> : forêt de Salmbach	<b>2</b> : espèce rare mais régulière
<b>D</b> : Bienwald	<b>3</b> : espèce fréquente
<b>E</b> : Niederlauterbach	<b>4</b> : espèce commune
<b>R</b> : Vers le Rhin, Lauter orientale	
<b>Z</b> : zone périphérique	

### 3. Commentaires par espèce

#### 3.1 Amphibiens

**Triton alpestre** : Caractéristique avec son dessous uniformément orange, cette espèce est parfaitement ubiquiste affectionne les eaux froides et limpides, en zone forestière les ornières inondées sont souvent colonisées mais on peut aussi la découvrir dans des mares souillées par le bétail ou le gibier.

Le triton alpestre est protégé en France, il est classé vulnérable dans le livre rouge des vertébrés de France.

**Triton ponctué** : C'est une espèce de petite taille (8 cm), le dessus, les cotés et le dessous du corps sont fortement ponctués de ronds noirs chez le mâle, chez la femelle les ponctuations sont beaucoup plus fine avec une coloration générale beaucoup uniforme. C'est une espèce de plaine de milieux ouverts, qui accepte pour sa reproduction une grande diversité de plans d'eau.

Le Triton ponctué est protégé en France, il est classé « à surveiller » dans le livre rouge des vertébrés de France et sur les Listes rouges d'Alsace.

**Le triton palmé** : C'est une espèce de petite taille (7 cm). La coloration de la face supérieure est variable, assez uniforme chez la femelle comme chez le mâle. Celui-ci en période de reproduction présente des palmures noirâtres complètes aux orteils et un long filament caudal.

C'est une espèce de triton largement répandue et l'une des plus commune de plaine, il affectionne surtout les milieux forestiers. Il est fréquemment retrouvé dans les fossés et petits ruisselets forestiers même en compagnie des épinoches.

Le Triton palmé est protégé en France, il est classé à « surveiller » dans le livre rouge des vertébrés de France.

**Crapaud commun** : C'est l'espèce « Crapaud » par excellence, celle que l'on rencontre le plus souvent. Il est d'une couleur terreuse avec toutes les nuances allant du jaune brun à presque chocolat, on l'observe souvent sur les routes lors de nuits pluvieuses.

C'est une espèce commune dans son aire de distribution, qui souffre de la disparition de ses habitats et d'écrasement sur les routes lors des migrations de reproduction. Le crapaud commun est caractérisé par une grande adaptabilité écologique et il apprécie particulièrement les forêts feuillues. Les sites de reproduction sont en priorité des plans d'eau permanents parfois riches en poissons, les gravières et sablières lui conviennent très bien. Il y a toujours migration sur le site de reproduction avec un déplacement en masse de la population lorsque les conditions météorologiques sont favorables.

Le crapaud commun est protégé en France et classé « à surveiller » dans le Livre Rouge des Vertébrés de France.

**Grenouille des champs** : La présence de la grenouille des champs demande confirmation. Nous n'avons pas d'observations fiables sur le site des observations anciennes. Si la reproduction de cette espèce était confirmée dans l'étang de l'Espérance, il faudrait tout mettre en œuvre dans le cadre des contrats du DOCOB pour conforter cette espèce dans ce milieu. A l'âge adulte la confusion avec la grenouille rousse et la grenouille agile est aisée. C'est une espèce extrêmement localisée dans le Nord et l'Est de la France. La grenouille des champs est une espèce des plaines ayant un climat continental marqué. Elle occupe plutôt des milieux oligotrophes comme les aulnaies et saulaies inondées. Pour la reproduction les mares et petits étangs peu profonds lui conviennent très bien.

La Grenouille des champs est citée dans l'annexe IV de la Directive Habitats et dans l'annexe II de la convention de Berne, elle est protégée en France et est classée parmi les espèces « Menacées d'Extinction » en France, « En Danger » dans le livre rouge des vertébrés de France.



**Grenouille agile :** Cette grenouille brune est une espèce de plaine associée aux milieux boisés, qui a une nette préférence pour les milieux alluviaux forestiers. Elle se reproduit dans des milieux beaucoup plus ouverts, souvent avec d'autres amphibiens, mais comme la plupart de ceux-ci, elle évite les sites riches en poissons pour déposer ses œufs.

La grenouille agile est citée dans l'annexe II de la convention de Berne et dans l'annexe IV de la directive Habitats. Elle est protégée en France et classée « à surveiller » dans le Livre Rouge des Vertébrés de France et sur les listes rouges d'Alsace.

**Grenouille rousse :** On retrouve cette espèce en milieu terrestre toute l'année sauf pendant sa vie larvaire et sa courte période de reproduction. Cette espèce est répandue dans la zone considérée par l'étude. L'adulte reproducteur est assez fidèle à sa zone de reproduction ce qui engendre quelquefois des migrations dans les fossés et les ruisseaux, ceux-ci peuvent être des sites d'hivernage.

La grenouille rousse est citée dans l'annexe V de la Directive Habitat et n'est pas une espèce protégée. Elle bénéficie néanmoins d'une protection partielle par l'arrêté préfectoral permanent du 28/12/98 qui stipule l'interdiction de la pêche des grenouilles rousse et verte toute l'année dans les eaux libres.

**Grenouille verte de Lesson :** C'est l'espèce du complexe lessonae-esculenta (L-E) qui possède l'amplitude écologique la moins large. Tous les petits plans d'eau semblent lui convenir à condition que les berges soient bien exposées. En général la grenouille verte hiverne à terre dans la végétation des berges, se reproduit dans l'eau au printemps et passe le reste de l'année jusqu'aux premiers gels dans l'eau. On observe de nombreux mouvements migratoires en milieu terrestre afin de rechercher de nouveaux sites à coloniser.

Sur le site cette espèce est présente en petit nombre. L'hybridation ainsi que la compétition entre les espèces évincent la petite grenouille verte. La grenouille verte de Lesson vit dans les micro-bassins et les fossés.

La grenouille verte de Lesson est citée dans l'annexe IV de la directive Habitats. Elle est protégée en France et est classée « à surveiller » dans le Livre Rouge des Vertébrés de France, « Patrimonial » sur les listes rouges d'Alsace.

**Grenouille verte :** Cette espèce est un Klepton de la petite grenouille verte de Lesson et elle possède une amplitude écologique plus large que les autres grenouilles vertes. Tous les plans d'eau conviennent à sa reproduction depuis les grands étangs jusqu'aux bassins de jardin en passant par les gravières des zones industrielles.

Sur le site de la Lauter cette espèce est présente surtout dans les étangs piscicoles.

La grenouille verte est citée dans l'annexe V de la Directive Habitat et n'est pas une espèce protégée mais bénéficie d'une protection partielle par l'arrêté préfectoral permanent du 28/12/98 qui stipule l'interdiction de la pêche des grenouilles rousse et verte toute l'année dans les eaux libres.

### 3.2 Reptiles

**Orvet fragile** : L'orvet recherche les lieux broussailleux et les friches; en été il est surtout actif le matin et au crépuscule. L'humidité et la fraîcheur du bois en décomposition lui conviennent très bien. L'orvet est protégé en France, il est cité dans l'annexe IV de la directive Habitats. Il est classé « à surveiller » dans le livre rouge des vertébrés de France et sur les Listes rouges d'Alsace.

**Lézard des souches** : Ce lézard est inféodé aux prairies et landes sèches. Il est actif la journée par temps chaud et chasse les insectes dans les herbes.

Le site est colonisé par l'espèce sur les lisières forestières et les friches proches des chemins.

Le lézard des souches est protégé en France, il est cité dans l'annexe IV de la directive Habitats. Il est classé « à surveiller » sur les Listes rouges d'Alsace.

**Lézard des murailles** : Espèce disséminée, localement très commune, elle occupe des milieux biens exposés au soleil sur des substrats secs non végétalisés. L'espèce est souvent anthropophile lorsqu'il n'y a pas de chat domestique.

Le lézard des murailles est protégé en France, il est cité dans l'annexe IV de la directive Habitat.

**Lézard vivipare** : Espèce fréquente et disséminée, elle recherche les milieux humides et ensoleillés avec une couverture herbacée dense. On le rencontre souvent en bordure des chemins forestiers ou dans les coupes. Il nage ou court sur la végétation dans les marécages.

Le lézard des murailles est protégé en France et est classé « à Surveiller » sur les listes rouge d'Alsace et dans le livre rouge des vertébrés de France.

**Couleuvre à collier** : On rencontre la couleuvre à collier un peu partout, en forêt comme dans les milieux ouverts, dans des sites secs ou sur les bords marécageux des étangs et des rivières. C'est une bonne nageuse. Elle se nourrit d'amphibiens, de poissons et de petits rongeurs qu'elle attrape sur terre ou dans l'eau.

Une seule observation lors des journées de prospection pour cette espèce présente au bord des mares et des étangs. En accentuant la pression d'inventaire nous devrions pouvoir noter d'autres individus, les couleuvres sont des espèces très timides. A signaler des observations de P. Holveck au printemps 2006 sur le site, des photos de l'espèce ayant pu être prises.

La couleuvre à collier est protégée en France, elle est classée « à surveiller » dans le livre rouge des vertébrés de France et « en Déclin » sur les Listes rouges d'Alsace.

## 4. Commentaires des tableaux

L'étude de la bibliographie nous donne 15 espèces d'amphibiens et 6 de reptiles sur le site et sa périphérie. La présente étude 2006 nous donne 8 espèces d'amphibiens et 5 de reptiles.

Les espèces comme la Coronelle lisse sont très discrètes lorsqu'elles n'abondent pas. D'autres comme la salamandre tachetée peuvent être présentes en très petit nombre et passer inaperçues.

Les autres espèces comme le Pélobate brun, le crapaud vert, le crapaud calamite, la rainette verte et le triton crêté vivent en périphérie immédiate du site.

**Les tritons, le Crapaud commun, la grenouille agile, la grenouille rousse et la grenouille de Lesson** font partie des cortèges d'amphibiens des milieux évolués, les mares forestières sont des milieux évolués typiques avec une eutrophisation assez marquée. Quelquefois ces milieux palustres sont proches de l'atterrissement définitif.

Le milieu terrestre est constitué par des forêts de plaine; la présence de forêts et boisement divers est essentielle pour les espèces des milieux évolués.

Le milieu aquatique est constitué de mares forestières, ornières, ruisselets, fossés inondés et queues d'étangs ; ces milieux sont toujours pauvres en poissons mais riches en invertébrés aquatiques.

Nous sommes ici en présence du «**Cortège des forêts de feuillus non alluviales**» ; cette variante est largement présente en France en dehors de la partie méridionale de notre pays. La Grenouille rousse et la Salamandre tachetée sont quelquefois rares dans ce cortège.

Le cortège des «**pionniers alluviaux**» avec des espèces comme le sonneur à ventre jaune, le pélobate brun, le crapaud calamite et dans une moindre mesure la rainette arboricole est absent du lit majeur de la Lauter et des forêts de Wissembourg, Salmbach et Niederlauterbach.

On peut retrouver ce cortège des «**pionniers alluviaux**» sur la Lauter orientale à l'Est de Lauterbourg.

## 5. Autres observations importantes

En prospectant pour les tritons et les larves d'Amphibiens dans différentes mares j'ai découvert un Branchiopode rare : Il s'agit de *Eubranchipus grubii*.

Je l'ai recensé sur trois sites assez proches les uns des autres certains comportant plusieurs mares. Sa découverte étant assez tardive dans la saison, je n'ai pas pu compléter l'inventaire, car les branchiopodes disparaissent après la reproduction et ne subsistent que sous forme d'œufs de résistance.

En France cette espèce est très rare : trois données avant 1950 et une dizaine depuis 1950.

C'est une espèce signalée EN DANGER sur les listes rouge d'Alsace. Son habitat est situé dans les mares temporaires forestières de plaine.

Les stations où j'ai découvert cette espèce ne sont pas à priori connues mais comme chacun sait il y a des données non communiquées (DIREN, Associations).

Les stations les plus proches citées dans la littérature pour la France sont les alentours de Soufflenheim et Fortsfeld. La station géographiquement la plus proche est située dans le massif forestier du Bienwald allemand (Geissert, 1993).





**Le programme LIFE Nature « Lauter - Donon » est mis en œuvre grâce aux contributions financières et techniques des partenaires suivants :**

**Bénéficiaire du projet :**



**Partenaires techniques :**



Commune de  
WISSEMBOURG



Commune de  
NIEDERLAUTERBACH



Commune de  
SALMBACH



**Co-financeurs :**



Commission  
Européenne

